



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Appels aux Rassemblements du 3 février 2024

La fédération des personnels services publics et des services de santé FORCE OUVRIÈRE et FO Police Municipale annoncent des rassemblements dans toute la France qui auront lieu le 3 février 2024. Les policiers municipaux se rassembleront pour faire entendre leur colère et exprimer nos revendications concernant notre volet social.

Si la fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIÈRE et FO Police municipale se félicitent de la reprise des négociations avec le gouvernement, nous demandons des propositions concrètes et à la hauteur des enjeux pour notre profession.

La police municipale occupe une place primordiale dans nos villes de part sa proximité avec la population, tout en assurant la sécurité des citoyens et la tranquillité publique. Ces dernières années, notre métier a subi d'importants changements, que ce soit au niveau de ses responsabilités ou des ressources qui nous sont allouées.

Nous avons également subi un lourd tribut, notamment avec la menace terroriste, l'augmentation des actes de violence dans l'espace public, nous avons été la cible d'attaques délibérées lors des émeutes. Ces éléments démontrent clairement que nous constituons la troisième force de police en France, une réalité qui ne peut être négligée.

Cette évolution est indéniable et nécessaire face aux nouveaux défis de notre société et aux futurs événements mondiaux. Cependant, cette évolution doit s'accompagner d'évolutions sociales.

En premier lieu, il est primordial d'entreprendre une amélioration sociale au sein de notre profession, car il est incohérent que notre rémunération ne soit pas en adéquation avec les risques et les responsabilités que nous assumons au quotidien.

Nous revendiquons que notre métier devrait être classé en catégorie B dès le début de notre carrière.

Nous constatons une asymétrie flagrante de l'Indemnité Spécifique de Fonction par rapport aux autres services de sécurité, et donc nous demandons une augmentation de 5 % à minima de cette dite « Prime police », avec un seuil minimum et soumis dans le calcul à pension.

Nous souhaitons la reconnaissance de notre pénibilité et de bénéficier du système de bonification quinquennale. La vocation de ce dispositif est de compenser la dangerosité et la pénibilité du métier à savoir les contraintes de disponibilité, le rythme de travail qui leur sont imposés tout au long de leur carrière ainsi que la prise en compte de l'âge des fonctionnaires face aux capacités opérationnelles que demandent notre profession.

Ci-joint à ce communiqué les lieux de rassemblement des référents FO POLICE MUNICIPALE.

**A Paris, le 1 février 2024**

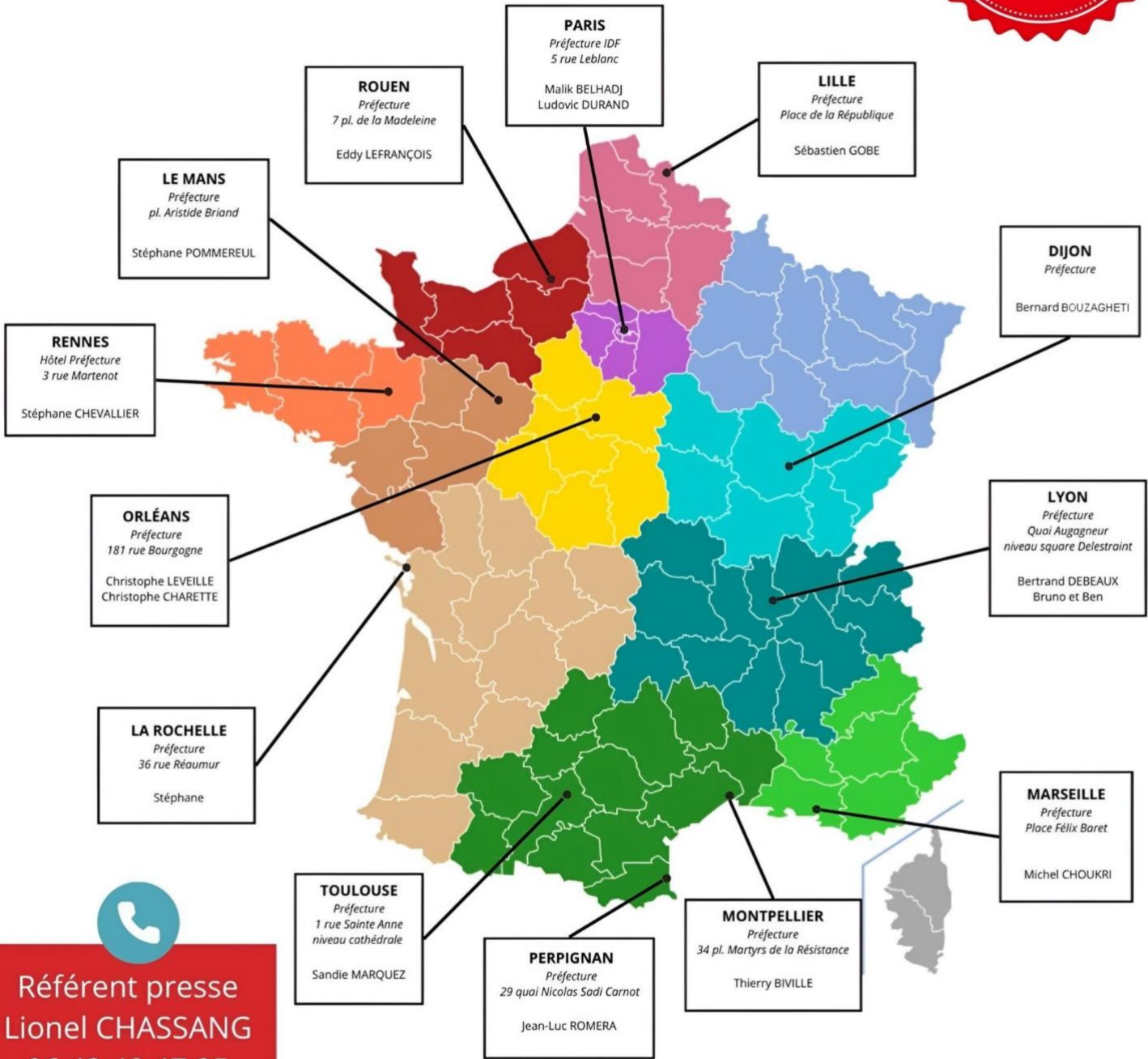
**Le Bureau national**



# INFO PRESSE

## GRÈVE PM DU 03.02.2024

### LE BUREAU FOPM NATIONAL SERA LÀ !



  
Réfèrent presse  
**Lionel CHASSANG**  
06.43.48.47.25

